



Communiqué

Saint-Denis, mercredi 05 avril 2023

SAINT-DENIS ET LA SIGNATURE DE L'ÉCOLE DU BONHEUR

Après plusieurs expérimentations dans les établissements scolaires dionysiens, la convention de l'École du Bonheur a officiellement été signée ce lundi 3 avril en présence des principaux partenaires. Le projet éducatif global de la mandature prend désormais son envol pour le bonheur des écoliers du chef-lieu.

La ville tient à remercier la trentaine de signataires qui contribuent à faire de l'école du bonheur un projet collectif et collaboratif. On note notamment la participation de l'Éducation Nationale avec l'Académie de la Réunion, la CAF de la Réunion qui accompagne d'un point de vue financier et humain, la CINOR qui gère le transport scolaire avec la Sodiparc, la CGSS qui réalise un travail de prévention et de sensibilisation, l'Unicef Réunion qui chaperonne le droit des enfants, la FEDEP qui prône le bien vivre ensemble et l'éducation populaire, l'ARCV qui anime le Conseil des Enfants Dionysiens, Vivancia où sont réunis les retraités de l'Éducation Nationale qui accompagnent les volontaires en service civique dans les écoles, la SPE OPE ainsi que des associations gérant l'accueil périscolaire ou encore d'autres mouvements de jeunesse et d'Éducation Populaire et fédérations de parents d'élèves.

Ce nouveau projet éducatif global pour 2021-2026 est rendu possible si toute la communauté éducative coordonne ses actions en faveur des élèves. Il s'agit avant tout d'un projet en co-construction avec les enfants eux-mêmes et leurs parents afin d'établir un dispositif répondant au mieux à leurs attentes et besoins. En effet, Saint-Denis a fait de sa jeunesse l'un des enjeux primordiaux de la mandature. La ville a la volonté d'offrir la même égalité des chances à l'ensemble des enfants dionysiens.

Les multiples activités proposées à travers l'école du bonheur permettent à chaque marmaille de découvrir des qualités et compétences cachées. Cela permet de leur faire prendre conscience de leurs capacités afin qu'ils aient une meilleure estime d'eux-mêmes. La diversité des activités a également pour but d'ouvrir les enfants sur le monde et qu'ils puissent construire leur propre bonheur.

Pour les guider jusqu'à ce chemin, les différents acteurs ont partagé leurs ambitions communes. La santé, la participation citoyenne, la sécurité, le vivre ensemble, le confort ou encore l'estime de soi sont les enjeux phares de ce projet éducatif collaboratif. Grâce à la collaboration de l'ensemble des directions de la municipalité, l'École du Bonheur passe de concept à une réalisation concrète sur le terrain. En effet, l'École du Bonheur est la parfaite cohésion entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Éricka Bareigts, Maire de Saint-Denis : « On travaille pour construire l'École du Bonheur depuis maintenant 2 ans, avec plus de 30 partenaires, dont les institutionnels. Nous avons une approche très globale de l'éducation, mais pour pouvoir bien apprendre il faut des conditions d'apprentissage, l'éducation ce n'est pas qu'une question dans l'école. Beaucoup de gens me parlent du vivre ensemble, il faut le construire. La convention va nous obliger à travailler ensemble et en cohérence. »

CHIFFRES CLÉS

17 MILLIONS D'EUROS : BUDGET ANNUEL DE L'ÉDUCATION (6 MILLIONS POUR LES TRAVAUX ET 11 MILLIONS POUR LE FONCTIONNEMENT)
400 : NOMBRE D'ENFANTS CONSULTÉS DANS 25 CLASSES
1700 : NOMBRE DE CONTRIBUTEURS IMPLIQUÉS DANS LA DÉMARCHE



Capitale Outre-mer
en Mouvement

Contact media

Directeur de la communication
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23
e.fontaine@saintdenis.re